



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pratiques commerciales

Question écrite n° 98811

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître le nombre de condamnations prononcées pour pratiques commerciales trompeuses au titre de l'article L. 121-1 du code de la consommation au cours de l'année 2010.

Texte de la réponse

Pour des raisons liées à l'enregistrement statistique des décisions prononcées par les juridictions, les dernières données actuellement disponibles sont celles de l'année 2009 données dans la réponse à la question 98810. Les condamnations de 2010 sont en cours de réception et d'enregistrement par le casier judiciaire national. Les statistiques seront disponibles à compter du mois de septembre 2011.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98811

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2011, page 860

Réponse publiée le : 31 mai 2011, page 5843